



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

artisans et commerçants : revendications

Question écrite n° 78056

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la revendication exprimée par l'Union nationale de retraités des professions indépendantes (UNRPI) concernant les modalités d'attribution de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS). L'UNRPI demande que le plafond de ressources fixé pour l'attribution de l'ACS soit relevé et majoré d'au moins 10 %. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à l'égard de cette revendication.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78056

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4918

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)